



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 18 DU SAMEDI 21/12/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

CONGES DE FIN D'ANNEE

Le secrétariat du District de la Loire de Football sera fermé du vendredi 20 décembre 2024, jusqu'au dimanche 5 janvier 2025 inclus. Le secrétariat accueillera le public, le lundi 6 janvier 2025, aux heures habituelles. Le dernier bulletin d'information 2024 paraîtra sur le site, le mardi 17 décembre. Le premier bulletin d'information 2025 paraîtra sur le site, le mardi 7 janvier 2025.

Le président de la commission (Momo Bouguerra) et le responsable de la Coupe de la Loire (Christian Cheucle) restent à disposition en cas d'impératives nécessités.

NOTE AUX CLUBS

La Commission Seniors souhaite aux clubs du District de la Loire de très bonnes fêtes de fin d'année, à leurs dirigeants, joueurs, arbitres, éducateurs et bénévoles.

Le tirage des 16^{ème} de finale de la Coupe de la Loire se déroulera le lundi 23 décembre, au siège du District de la Loire, à 18h30. Tous les clubs concernés sont cordialement invités.

CANDIDATURE ORGANISATION COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des demi-finales de la Coupe de la Loire (Seniors) ou finales de la Coupe de la Loire (Valeyre/Léger, Féminines, Seniors) sont priés d'adresser leur candidature auprès de la Commission Seniors, avant le 31 décembre, dernier délai. Les complexes sportifs doivent respecter le cahier des charges des demi-finales et finale de la Coupe de la Loire.

COURRIERS RECUS

Cremeaux : demande l'inversion en D2 Poule A du 8 décembre.

St Paul en Jarez : accord pour l'inversion en D2 Poule A du 8 décembre.

Astrée : changement de terrain en Coupe de la Loire pour le 22 décembre.

Monts du Forez : arrêté municipal ; demande l'inversion en D5 Poule C pour le 15 décembre.

Montagnes du Matin : accord pour l'inversion en D5 Poule C du 15 décembre.

Roannais Foot 42 : changement de terrain en D1 pour le 15 décembre.

L'Etrat La Tour : accord pour avancer le match de Coupe de la Loire au 21 décembre.

Haut Pilat Interfoot : changement de terrain en D1 pour le 15 décembre.

Asa. Chambon : changements d'horaires en D3 Poule D pour les 19 et 26 janvier.

Jonzieux/St Romain : demande l'inversion en Coupe de la Loire du 15 décembre.

Ville de St Etienne : indisponibilité du stade Dury (herbe).

St Marcellin en Forez : demande renseignements sur la feuille de match du 1^{er} décembre, en D4 Poule D : répondu par téléphone.

RAPPEL AUX CLUBS

- Art 45.3 : En cas d'arrêté municipal, et pour tout autre motif, au cours des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 45.3 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

NOTE AUX CLUBS

Les clubs de la D5 Poule D sont priés de noter que le terrain de Coise (Pays de Coise) est en synthétique.

Les clubs de la D4 poule D et D5 poule C sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de HAUTES CHAUMES, à compter du 24 novembre, se dérouleront à Essertines en Châtelneuf (lieu dit Chanteperdrix).